

Lausanne, le 20 septembre 2005

**APPEL A CONTRIBUTIONS**  
**POUR DOCTORANT(E)S ET POST-DOCTORANT(E)S**  
**ATELIER INTERDISCIPLINAIRE**  
**DISCOURS EN CONTEXTES**  
**THEORIES DES CHAMPS ET ANALYSE DE DISCOURS.**  
**RECHERCHES EUROPEENNES**

Rencontre organisée par l'Ecole doctorale interdisciplinaire IRIS 4-UNIL  
Et financée par le réseau européen ESSE «Pour un espace des sciences sociales  
européennes», **vendredi 17 et samedi 18 mars 2006**, UNIL

L'objectif de ces journées de l'*Ecole doctorale interdisciplinaire* (EDi) de la Faculté des Lettres est de réunir et confronter des chercheur-e-s de disciplines voisines (sciences politiques, sociologie), doctorant-e-s et post-doc, autour des notions de DISCOURS et de CHAMP. Plusieurs conférenciers s'exprimeront à partir de leurs travaux sur le sujet : Ruth Amossy (Tel Aviv), Marc Angenot (Montréal), Dominique Maingueneau (Paris), Alain Viala (Oxford).

Tous les chercheurs en sciences humaines sont confrontés à des «textes» de types divers (document juridique, texte littéraire, harangue politique, publicité, etc.). Plutôt que d'isoler ces textes, comme s'il s'agissait d'unités closes et données une fois pour toutes, l'analyse de discours les envisage comme des textes incluant leur contexte, comme des actions socio-discursives, énonciativement et pragmatiquement situées dans la rumeur du monde également définie comme «interdiscours» ou comme «discours social» (Marc Angenot 1989). Les sciences du langage ont récemment reformulé la notion de discours, ainsi dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* (Seuil, 2002) de P. Charaudeau et D. Maingueneau puis dans le collectif *L'Analyse du discours dans les études littéraires* (dir. R. Amossy, D. Maingueneau, Presses universitaires du Mirail, 2003) enfin dans *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité* (dir. J.-M. Adam, U. Heidmann, Slatkine 2005).

Selon D. Maingueneau (2004 : 32-33), parler de «discours» plutôt que de «texte» a diverses implications, en ce que la notion de «discours» suppose au moins huit caractéristiques :

- 1) Elle suppose une organisation transphrastique.
- 2) Elle est une forme d'action (pragmatique).
- 3) Elle est interactive (coopératif, dialogique).
- 4) Elle est orientée (guidage, programme, visée).
- 5) Elle est contextualisée (contribue à créer et modifier son contexte).
- 6) Elle est prise en charge, suppose une opération d'énonciation, et un «centre déictique».
- 7) Elle est régie par des normes socio-discursives, car inscrite dans des genres de discours plus ou moins codés.
- 8) Elle est prise dans un «interdiscours» et ne prend donc sens que dans un univers de discours environnants.

Si l'on prend la mesure de cette transition conceptuelle, l'analyse interne des discours longtemps pratiquée par les poéticiens et stylisticiens, ou l'analyse des contenus à laquelle recourent tant les historiens que les sociologues gagnerait à prendre en compte la dimension sociale de la performance discursive, et son impact sur la signification. Ainsi l'approche des «textes» auxquels sont confrontés aussi bien les historiens, juristes, politistes que les littéraires pourrait s'appuyer sur deux instruments d'analyse qui seront au centre de nos rencontres : d'abord **l'analyse de discours** proprement dite, telle que l'ont développée les sciences du langage depuis M. Bakhtine et sa réception française (Todorov, *Les Genres du discours*, Seuil, 1978) ; ensuite, sur **l'analyse des champs** (littéraire, politique, juridique, etc.) où émerge un discours, sous forme d'une performance concrète, selon les propositions de Pierre Bourdieu (1992) et de ses collaborateurs.

Chaque «discours» étant mobilisé dans un état singulier d'un «champ» (champ politique, journalistique, juridique, littéraire, etc.), cette seconde notion mérite d'être incluse à l'analyse de discours : en effet, la logique du «champ» peut précontraindre aussi bien le genre, le style que le contenu informationnel d'un discours.

La problématique de cette rencontre englobe donc la question du statut discursif des corpus étudiés en sciences humaines. Comment les historiens considèrent-ils leurs sources ? Comment le poéticien rend-il compte de la forme d'une œuvre littéraire ? Comment le linguiste envisage-t-il un discours concret ? Quelle sont les spécificités du discours poétique, philosophique, journalistique, publicitaire, etc. ?

Quels sont les gains heuristiques à substituer à la version textualiste une conception discursiviste, envisageant des «performances» en situation ? Ainsi Roger Chartier (1996) traite-t-il le(s) texte(s) et la mise en scène du *Georges Dandin* de Molière selon son insertion différenciée au protocole des fêtes de Cour ou au théâtre de la Ville.

Plusieurs modèles d'analyse de discours coexistent (ainsi les travaux de Jean-Michel Adam, *Linguistique textuelle des discours*, Armand Colin, 2005 ; Dominique Maingueneau, *Le Discours littéraire*, Armand Colin, 2004 ; mais aussi Alain Viala, Marc Angenot, Denis Saint-Jacques ou Paul Aron) et se situent de diverses manières à l'égard de leur prise en compte de la dimension sociale des pratiques discursives. Cette rencontre permettra de présenter ces modèles et de les confronter, notamment quant à leur prise en charge de ladite dimension sociale.

A partir de votre corpus de recherche, vous êtes invité-e à proposer une réflexion sur **votre manière d'articuler le social et les discours** (littéraire, politique, juridique, historique, etc.), en prenant position par rapport aux travaux susmentionnés et aux concepts de discours et/ou de champ.

Durant une demi-journée, nous travaillerons en atelier avec les conférenciers annoncés. Les doctorant-e-s pourront ensuite présenter des exposés qui ne devront en aucun cas dépasser **25 minutes**, suivis d'une discussion de 15 minutes environ. Vos propositions peuvent être envoyées par mail sous la forme d'un descriptif de **2000 signes** max., titré et complété de quelques références bibliographiques.

Nous attendons vos propositions **jusqu'au 1er décembre 2005**, à l'adresse suivante : [info.cl-nss@unil.ch](mailto:info.cl-nss@unil.ch) avec copie à : [Jerome.Meizoz@unil.ch](mailto:Jerome.Meizoz@unil.ch)

Merci de nous indiquer également **votre adresse postale** !

Au plaisir de vous rencontrer, et avec nos meilleures salutations,

Jérôme Meizoz, MER